



DIVISION PAR 3 DU NOMINAL DE L'ACTION

Conformément à la décision prise par l'assemblée générale à caractère ordinaire et extraordinaire du 5 avril dernier, Klépierre procédera en date du 3 septembre 2007 à la division par 3 du nominal de l'action, le ramenant de 4,20 euros à 1,40 euro. En conséquence, le nombre d'action sera simultanément multiplié par 3 pour atteindre 138.492.687 actions.

Cette opération est précédée le 31 août 2007 d'une augmentation de capital réalisée par incorporation de réserves de 9.232.845,80 euros afin d'élever le nominal de l'action de 4 euros à 4,20 euros.

A l'issue de ces opérations, au 3 septembre 2007, le capital social de Klépierre s'élève à 193.889.761,80 euros, divisé en 138.492.687 actions de 1,40 euro de valeur nominale.

Prochaine publication :

- 24 octobre 2007, chiffre d'affaires 3^{ème} trimestre 2007

Pour toute information, contacter :

KLEPIERRE

Jean-Michel GAULT
Directeur Financier
Membre du Directoire
Tél. : 01 40 67 35 05
jean-michel.gault@klepierre.com

KLEPIERRE

Soline ROULON
Responsable communication
financière
Tél. : 01 40 67 57 39
soline.roulon@klepierre.com

KEIMA COMMUNICATION

Emmanuel DOVERGNE - 01 56 43 44 63
emmanuel.dovergne@keima.fr
Presse :
Alix HÉRIARD DUBREUIL - 01 56 43 44 62
alix.heriard@keima.fr